

LE DÉPARTEMENT PLUS QUE JAMAIS AUX CÔTÉS DES CHARENTAIS-MARITIMES AVEC SON PLAN D' ACTIONS POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

En octobre 2018 Dominique Bussereau, Président du Département de la Charente-Maritime et de l'Assemblée des Départements de France, ancien Ministre, confiait à **Sylvie Mercier**, Conseillère Départementale du Canton de Thénac, la mise en place d'un ambitieux plan d'accompagnement, en partenariat avec différents acteurs de la Charente-Maritime, pour empêcher toute forme d'exclusion sociale numérique.

Pour organiser la lutte contre "l'illectronisme" le Département de la Charente-Maritime a signé la Charte "Territoire France Connectée" avec l'Etat en mars dernier.

L'objectif est d'accompagner les personnes qui ont besoin d'aide pour leurs démarches en ligne et notamment pour faire valoir leurs droits (*RSA, allocations familiales, prime d'activité, logement social...*).

Après une phase d'organisation, de rencontres et de développement de partenariats avec divers acteurs du territoire, le Département entame une séquence active dans la mise en place du plan ...

Répertorier les acteurs déjà opérationnels en Charente-Maritime avec un formulaire à renseigner en ligne et **identifier les attentes concrètes des Charentais-Maritimes** en leur adressant un questionnaire papier.

ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE TERRITORIAL



Cartographier

les acteurs déjà engagés dans l'inclusion numérique.

Un des engagements pris par le Département dans le cadre de la charte consiste en la réalisation d'une cartographie détaillant les offres numériques existantes. Trois types d'offre sont recensés : les points d'accès wifi auxquels les personnes peuvent connecter leur propre matériel, les points d'accès avec du matériel mis à disposition, où les personnes peuvent effectuer seules leurs démarches et les points d'accès avec médiateurs numériques, où les personnes peuvent être aidées pour découvrir Internet ou se familiariser avec les usages numériques.

Le Département de la Charente-Maritime a lancé son état des lieux des dispositifs d'inclusion sur le territoire via **un formulaire disponible en ligne sur son site Internet.**

Cette plateforme permet de recenser l'ensemble des acteurs déjà actifs sur le territoire.

Plus d'infos, rendez-vous en ligne
la.charente-maritime.fr/inclusion-numerique

IDENTIFIER LES ATTENTES PRÉCISES DES USAGERS

Répondre au mieux aux attentes et besoins des Charentais-Maritimes

Pour proposer les solutions numériques adaptées à l'utilisation concrète des Charentais-Maritimes et coller ainsi à leurs attentes, chaque habitant vient de recevoir dans sa boîte aux lettres avec le Magazine de la Charente-Maritime, **un questionnaire à renseigner et retourner avant le 23 septembre 2019 au Département de la Charente-Maritime (frais de port pris en charge par la collectivité).**

IDENTIFIER LES COLLECTIVITÉS INTÉRESSÉES POUR ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE D'INCLUSION NUMÉRIQUE

Le Département a sollicité l'ensemble des **Maires de Charente-Maritime** ainsi que les **Présidents des Intercommunalités** pour **identifier les dispositifs d'accompagnement numérique proposés par leurs collectivités**. Une enquête est actuellement soumise (réponse attendue pour le 15 juillet) aux Maires et Présidents d'Intercommunalité pour **recenser les collectivités disponibles pour s'engager avec le Département dans une démarche globale d'inclusion numérique** afin d'accompagner les Charentais-Maritimes dans leur utilisation d'Internet.

LE PLAN POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF EN CHARENTE-MARITIME

En phase avec la fibre...

À l'horizon 2022 la totalité des foyers du département bénéficieront d'une connexion à la fibre, pour autant l'usage des équipements numériques n'est pas aisé pour tous nos concitoyens ! Il est essentiel de ne laisser personne en marge de cette formidable avancée technologique.

Ce plan s'articule autour de 5 axes

- **Renseigner** les personnes souhaitant utiliser Internet.
- **Permettre** l'accès à Internet.
- **Faciliter** les démarches en ligne.
- **Accompagner** aux usages des outils numériques.
- **Coordonner** les actions à l'échelle départementale.

"Si certains n'arrivent pas à manipuler l'outil numérique, d'autres ont des difficultés de compréhension des formulaires administratifs..."

*Sylvie Mercier,
Conseillère Départementale*

// LE DÉPLOIEMENT DU PASS NUMÉRIQUE

Le Département vient de répondre à **l'appel à projet de l'État pour le déploiement des pass numériques**. S'il est retenu, l'État accompagnera de façon forte la Charente-Maritime en participant à hauteur de 64 % à l'achat de pass numériques.

Ces pass se présentent comme des chèques-déjeuner. Ils seront remis aux publics les plus fragiles numériquement par le Département et ses partenaires de l'action sociale. Ce public bénéficiera d'accompagnement dans la prise en main des outils numériques et la réalisation de leurs démarches en ligne. Des structures labellisées du territoire assureront cet accompagnement des Charentais-Maritimes.

// DISPOSITIF "AIDANTS CONNECT"

Le Département participe également au développement du dispositif "Aidants Connect" qui vise à **permettre à un aidant professionnel de réaliser des démarches administratives en ligne "à la place de" via une connexion sécurisée.**

Actuellement, les services de l'Etat viennent à la rencontre des acteurs de terrain afin de créer un dispositif adapté à la réalité. Le vendredi 28 juin, le Département a accueilli un atelier "Aidants Connect" pour permettre cette rencontre entre les développeurs et des aidants professionnels de Charente-Maritime. Après des tests à l'automne, "Aidants Connect" devrait être finalisé et proposé à la population début 2020.



AUTRES INFORMATIONS

Les neuf signataires de la charte et la Mission Société Numérique de l'Agence du Numérique se réunissent régulièrement pour échanger et travailler sur l'avancée de leurs actions. La dernière rencontre se tenait les 27 et 28 juin derniers à La Rochelle à la Maison de la Charente-Maritime.

Sylvie Mercier a souhaité en parallèle inviter l'ensemble des partenaires locaux de l'inclusion numérique déjà identifiés et permettre ainsi à tous d'échanger autour de 3 thèmes :

- L'évènementiel autour du Numérique
- Le portage d'outils communs ainsi que la structuration
- La gouvernance des lieux de culture numérique

À VENIR

À la prochaine rentrée scolaire, plusieurs collèges du département (Pierre Mendès-France à La Rochelle, Arlette Guirado à Archiac, Fernand Garandeau à La Tremblade, Edgar Quinet à Saintes ...) accueilleront le soir ou le mercredi après-midi des parents de collégiens ayant besoin d'un accompagnement numérique. Ce soutien a pour objectif de faciliter le suivi de la scolarité de leurs enfants ou d'accéder aux outils numériques pour toute autre démarche en ligne indispensable à leur quotidien.

